

SR 23 05

NETTOYANT DÉGOUDRONNANT PROFESSIONNEL
ÉMULSIONNABLE POUR L'INDUSTRIE, LES T.P, MATÉRIELS
D'APPLICATION de BITUMEUX.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de solvants hydrocarbonés aromatiques, de composés émulsionnants synergisés à base de tensioactifs non ioniques.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE: Liquide.
- . MASSE VOLUMIQUE .: 860 g/l +/- 20 g/l.
- . REACTION CHIMIQUE: Neutre.
- . ASPECT: Limpide de couleur faiblement ambrée
- . ODEUR: Caractéristique de solvant.
- . INFLAMMABILITE: Inflammable classe de point d'éclair supérieur à 21°C et inférieur à 55°C
- . POINT D'ECLAIR: 34,1 °c AFNOR COUPE FERMEE.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Rapidement émulsionnable dans l'eau et facilement rinçable.
- . Nettoyant solvanté puissant, actif pour la solubilisation des résidus pétroliers.
- . Convient pour les opérations de nettoyage, de dégoudronnage des matériels et engins mécaniques, matériels de travaux publics souillés par des dépôts hydrocarbonés, goudrons, graisses carbonées, cambouis, matériel d'application de produits bitumeux.
- . Dégraisse les dépôts d'huiles et de fuels dans les ateliers, les chaufferies, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise à l'état pur à froid ou dilué avec jusqu'à 5 fois son volume dans du fuel, gazole.

- . Arroser les parties à nettoyer à l'aide d'un pulvérisateur.
- . Laisser agir 10 à 15 minutes.
- . Rincer à l'eau sous pression.
- . Peut également être utilisé par brosseage ou par trempage en laissant agir quelques minutes à quelques heures suivant l'état des pièces.

RECOMMANDATIONS

Renferme du xylène

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 38 Irritant pour la peau.

R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Nocif

R 10 Inflammable.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

S 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S 23 Ne pas respirer les vapeurs.

S 24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S 60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.



- . Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.
- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.
- . Conserver hors de la portée des enfants et refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Ne pas fumer, ne pas respirer les vapeurs.
- . En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement et abondamment 15 minutes à l'eau claire. Si irritation persiste 30 minutes après, consulter un spécialiste.
- . En cas d'ingestion, consulter immédiatement le médecin.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC
Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

SRPI